L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 1er MARS 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne traversent le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la Ivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 3 mars.
LA NORMANDIE, Périer de Hauterive, samedi, 10 mars.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 17 mars.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).....$80 et $100
Deuxième classe.....$60
Réduction sur ce prix : 5 p. 0/0.
Entrepont $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. R. DODART, Agt.,
61 rue Cardendet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 7 mars, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants : KNICKERBOCKER, HUDSON.

LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Le steamer KNICKERBOCKER, Capt. Kemble, arrive de son quai au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Ent. 1 an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer Nouvelle Camelia.

A partir du 15 octobre 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit :

Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Au Landing les mercredis à 7 A. M.
Au Landing les vendredis à 7 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

Prix.....$1 00.
Excursion.....
Fretenvoi tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent.
18 oct. No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad

La ligne la plus courte et la plus rapide entre la Nile Orléans et Meridian, St. Louis, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et toutes les localités à l'Est et au Nord. De la Nouvelle-Orléans à Cincinnati, 25 heures et demie seulement.

ALLANT AU NORD.

	No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép. Nile-Orléans	5:00 p. m.	10:00 p. m.
Arr. Meridian	10:20 p. m.	5:00 a. m.
Arr. St. Louis		7:20 a. m.
Arr. Cincinnati	1:40 a. m.	9:50 a. m.
Arr. Birmingham	3:20 a. m.	12:05 p. m.
Arr. Atlanta	5:25 a. m.	2:30 p. m.
Arr. Chattanooga	8:30 a. m.	6:40 p. m.
Arr. Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Arr. Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr. Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

VENANT DANS LE SUD.

	No 1, Limited.	No 5, fast line.
Dep. Cincinnati	7:55 a. m.	8:00 p. m.
Dép. Lexington	10:15 a. m.	11:05 p. m.
Dep. Junction City	11:25 a. m.	12:30 a. m.
Dép. Chattanooga	6:00 p. m.	8:20 a. m.
Dép. Atlanta	9:00 p. m.	1:00 p. m.
Dép. Birmingham	11:10 p. m.	3:30 p. m.
Dép. Tuscaloosa	12:48 a. m.	5:45 p. m.
Dép. St. Louis		9:00 p. m.
Dep. Meridian	4:00 a. m.	10:55 p. m.
Arr. Nle-Orléans	9:30 a. m.	6:15 p. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets.
34 rue St-Charles.

1er janv—4 mois.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1.....9.00 A. M.	No 2.....5.00 P. M.
No 3.....6 20 P. M.	No 4.....7.00 A. M.
No 5.....10.00 A. M.	No 6.....3.45 P. M.

Excursions du Dimanche.
Arrivée.....8:40 P. M. | Départ.....8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis ; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nile-Orléans, Vicksburg et Greenville ; les Nos 1 et 2 ont des char Buffet Pullman entre la Nile-Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harrison pour Natchez R. R. ; et G. J. et C. J. Vicksburg Shreveport & N. Y. et le M. E. R. à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.

JOHN BEADLEY,
Agent Général.
E. W. HOWE, G. P. & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

Route la une de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Les bouillons Pullman Cars, Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pa Co.

Départ de la N-Orléans Pacific Express, daily.....7:15 am
Arrive à la N-Orléans Atlantic Express, daily.....6:10 pm
Sans Souci Ex. press, daily.....7:20 pm
New Orleans Ex. press, daily.....9:05 am

Chars sont entre entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nile-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'ouest. Billets à vendre et places dans les chars intérieurs à retenir tous les jours au bureau du Magasin de Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. C. SHREVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

17 janv—1an

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1850.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs :

Joseph Rowling. Chas M. Whitney.
Geo. W. Scovell. J. H. Oglesby.
U. Marisoni. W. R. Lyman.
J. J. Reiss. Charles H. Dolson.
Lucien Delery. S. C. Comer.
R. F. W. Bachman. Charles Newman.
Joseph Kohn. M. Gillis.
James T. Kodd. Chas. A. Rice
D. R. Calder.

Voir nos agences dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 janv 87—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.

CHEZ

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits (pas payer fait sur commande.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.

Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

NEWTON BUCKNER, Chairman ; RODOLPH WORTE, A. DELVAILLE.
JNO. W. LABOUISSE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

BABY CARRIAGES,
54 and 56 Baronne,
R. P. RANDALL.

Bureau de la Compagnie d'Assurance

FACTORS & TRADERS,

No 49 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, 11 janvier 1888.

Comme commissaires choisis par le Conseil de Direction de la compagnie d'assurances "Factors & Traders," nous annonçons que nous avons transféré toutes nos polices d'assurance contre les risques d'incendie à la Compagnie d'assurances German-American de New York, une corporation solide et digne de confiance que nous recommandons à tous nos anciens clients.

R. M. WALMSLEY, JULES A. BLANC, ED. A. PALFREY,
Commissaires.

German American Insurance Company de New York.

ACTIF EN JANVIER 1887.

Valeur au pair.		Cotes du marché qualifiées.
$2,170,000	Bons du gouvernement des Etats-Unis	$2,710,025
1,460,000	Bons de chemins de fer	1,664,000
125 000	Du capital de New York et Harlem Railway, 2,500 actions	275,000
50,000	Du capital du Morris et Essex Railway, 1,000 actions	70,000
50,000	Du capital du Chicago, Rock Island & Pacific Railroad, 500 actions	63,500
50,000	Du capital du Illinois Central Railway 500 actions	66,500
2,000	Du capital du Chicago, Burlington & Quincy Railway, 20 actions	2,540
25,000	Etat du Missouri Funding Bonds 6 0/0	28,000
25,000	Ville d'Atlanta, bons à 1/2 0/0	25,500
$3,957,000	Comptant dans des banques	$64,330 28
	Comptant dans les coffres du bureau	5,290 44
	Argent entre les mains des directeurs	4,302 85
	Reliquat entre les mains d'agent	86,400 47
	Primes non perçues par le bureau principal	81,409 74
	Intérêt accru	875 00
		242,608 78
	Passif	$5,148,273 78
	Fonds capital	$1,000,000 00
	Réserve des réassurances	1,607,483 23
	Pertes réglées et non réglées	179,810 23
	Commissions et autres obligations	20,352 43
		2,806,625 89
	Surplus net	$2,341,647 89
	Total	$5,148,273 78

Le soussigné annonce que désormais il représentera ici la compagnie et sollicite renouvellement des polices d'assurance contre les risques d'incendie. Pour le compte du bureau sera au local de la compagnie d'assurances Factors & Traders. La compagnie d'assurances German American de New York est une des plus solides du pays et est dès à présent responsable pour les polices émises par la compagnie Factors & Traders.

ED. A. PALFREY.
15 an—1m—Dim Mar Jeu

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues		$268,519 46
Sur risques de feu		5,999 19
Sur risques de rivières		6,910 08
Sur risques maritimes		$281,428 73
A ajouter : Réserve pour risques non terminées, le 31 décembre 1886		66,610 70
Total des primes		$348,039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc		34,067 27
Total du revenu pendant l'année		$382,109 20
Déductions et dépenses :		
Réserve pour risques non terminées, le 31 décembre 1887		$93,575 92
Primes remboursées et cancellations		58,465 53
Réassurances		15,053 25
Courtage et commissions		3,132 92
Payé aux pertes encourues en 1887		$128,071 28
Payé sur risques de rivières encourus en 1887		13,049 83
Payé sur risques maritimes encourus en 1887		10,248 91
Total payé sur pertes encourues en 1887		$136,283 03
Payé licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane		11,778 78
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane		7,546 16
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol		1,553 87
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau		2,974 32
Compte des salaires du bureau local		10,506 00
Réclamées et diminuées dans la portée du 31 décembre 1887		340,863 78
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887		20,453 77
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes ou au montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886		18,951 83
Total des dépenses et deductions		380,209 38
Balance nette		$1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83
Réservé pour risques non terminées	$93,575 92	
Moins le montant reservé le 31 décembre 1886	66,610 70	
Ajouté de la réserve, affaires de 1887	26,965 22	
		45,917 05
Total sur les profits de 1887		$47,756 87
Excédent net sur les affaires de 1887		$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct pulié dans les livres de la Compagnie.

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14 jour de janvier 1888.

JAMES J. WOLFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crossman de la Nile-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,190 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,437 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
10 pas d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,982 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	852 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réserve pour risques non terminées	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées :

JOHN H. HANNA. JOHN T. GIBBONS. JOHN HENDERSON JR.
GEO. McCLOSKEY. WM HART. AMEDEE COUTURIE.
RICHARD HERRICK. JOHN McCINTY. EDW. IRWIN
THOS. McDERMOTT. SAMUEL R. CAREY. EMILE GAUCHE.
THOS SMITH.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité : M. THOMAS SMITH, président ; M. EMILE GAUCHE, vice-président ; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
19 jan—1m

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur

L'Escurs de Français et d'Anglais comprên ent toutes les branches d'enseignement et se confère à des professeurs expérimentés.

Un classe de solfège et du chant, sous la direction du maître Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en perles, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 août—

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à sons pleins et forts, fondus d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vivement attiré un velouté et une pureté de son remarquables

Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 39 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 2 heures à 9 heures P. M.

Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc.
14 oct—

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.

Bureaux: No 32 rue du Camp.

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887 :

Primes sur les risques d'incendie		$ 87,714 05
" " risques de rivières		728 45
" " risques maritimes		855 20
		$89,297 70
A ajouter : primes non acquises pendant 1886	$22,050 82	
A ajouter : sauvetage et profits si perte	11,195 76	
		$4,146 58
		$123,444 28
A déduire :		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,213 40	
Réassurances	8,085 92	
Primes remboursées	6,445 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc., moins escompte et intérêt	17,277 67	
		$77,142 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées		$3,781 81
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887		7,347 07
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		14 703 47
Réservé pour primes non acquises pendant 1887		20,468 44
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant :

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,920 71
Primes en voie de collection	42,937 93
Meubles de bureau et installations	4,445 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci dessus est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT sur les profits payables en actions sur le total de QUINZE POUR CENT par an.

I. N. MARKS, President.
T. PRUDHOMME, Vice-President.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER, JNO. EVERETT.
LEON BERTUCCI, TAYLOR GAUCHE.
H. H. BIERHOUST, CHAS HERMAN.
PETER BLAINE, A. H. ISAACSON.
H. ELLERMAN, I. N. MARKS.
JNO. FITZPATRICK, A. A. MAGINNIS.
WASH. MARKS, T. PRUDHOMME.
JACOB SCHOEN, A. H. RUDHOMME.
OTTO TRUMAN, GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

Dix-huitième Etat

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes reçues		
Sur risques de feu		$225,476 05
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		3,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus, pertes payées		$329,926 26
Sur risques de feu	$119,852 81	
Sur risques de marines	7,199 67	
Sur risques de rivière	155 63	
Total des pertes payées	$127,208 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,937 24	
Réassurances	17,869 54	
Loyers de l'ancien bâtiment	1 000 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc	34,406 30	
Déboursés		$221,642 36
Surplus		$108,283 90
Primes non acquises de 1887	$ 60,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$ 34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Missouri	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 61
$10,000 Bons de Etats-Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nile Orléans	134,310 00
$53,200 Bons de Prêts de la Nile-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds	71,953 00
Primes en voie de recouvrement	12,026 77
Prêts sur hypothèques	42,484 34
Effets à recevoir	3,035 00
Billets à recevoir pour primes	8,421 65
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$358,848 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 88.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

17 jan—1m

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU BOARD DES ASSESSEURS D'ETAT, Paroisse d'Orléans, Salle No. 15, Hôtel de Ville.

Toutes les personnes tenues de payer une taxe quelconque sur toute espèce de biens, meubles ou immeubles, sont prévenues que, conformément à la section 23 de l'article 93 de la loi de revenus de 1882, les tableaux d'assessement, pour 1888, des différents districts d'assessement de la paroisse d'Orléans, seront exposés à ce bureau pendant une période de vingt jours, à partir du 1er mars jusqu'au 20 mars 1888 inclusivement, pour être examinés et corrigés par qui de droit.

Les contribuables sont instamment priés de profiter de l'occasion qui leur est offerte de faire valoir leurs objections contre les assessements qui les concernent et, s'il y a lieu, d'en contester l'exactitude de la manière prescrite par la loi.

W. B. BROCKETT, Président.

19dév—au 1er mars.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes :

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été revendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans le Trésor de l'Etat.

JAMES H. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.

CHAS. C. NAVAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.

PROMULGATION

Amendements proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, adoptés par l'Assemblée Générale en 1884 et 1886.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Bureau du Secrétaire d'Etat.

CONFORMEMENT aux dispositions de la Constitution, publication officielle est faite au nom des électeurs qualifiés de l'Etat de la Louisiane des amendements proposés à la Constitution de l'Etat et qui ont été voté par les deux tiers de tous les membres de chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à une session régulière, tenue en la ville de Baton-Rouge, durant l'année 1884 et 1886 ; et la Constitution exigeant que la dite publication soit faite pour l'information des électeurs qualifiés de l'Etat pendant les trois mois précédant immédiatement l'élection générale des représentants.

Les amendements ci dessus sont énoncés dans la loi No 43 et la résolution conjointe No 112 de la session régulière de 1884 ; et dans les résolutions conjointes Nos 28, 78, 88 et 92 de la session régulière de 1886, lesquelles sont ci-après publiées conformément pour l'information des électeurs qualifiés de cet Etat. Ils seront soumis à l'approbation ou au rejet de ces derniers, à la prochaine élection générale qui aura lieu le mardi, 17 avril 1888 (le mardi suivant immédiatement le troisième lundi du dit mois), de telle manière et dans une telle forme que les électeurs qualifiés pourront voter pour ou contre chaque amendement séparément. Si une majorité des électeurs qualifiés votant à la dite élection, approuve et ratifie tous les amendements proposés ou quelques uns seulement inclus dans les dits amendements, ceux-ci ainsi approuvés et ratifiés deviendront partie de la Constitution de cet Etat.

Loi No. 43 de la Session régulière de 1884.

Amendement No. 1.

RELATIF A L'UNIVERSITE TULANE.

Les termes de la loi No. 43 de la Session régulière de 1884, adoptée à la session de la législature, en l'année 1884, sont par le présent réalisés et approuvés ; toutes les dispositions de la constitution de 1879 qui y sont contraires ou qui en prétendraient l'adoption, sont par le présent abrogés, en tant qu'il s'agit de l'application de la dite loi.

Résolution conjointe No. 112 de la Session régulière de 1884.

Amendement No. 2.

"L'Assemblée Générale pourra diviser l'Etat en levées de districts et pourvoira la nomination ou à l'élection de commissaires de levées dans les dits districts, lesquels, conformément à la manière prescrite par la loi, seront chargés de la surveillance, de la construction de la réparation et de l'entretien des levées dans ces dits districts. Les commissaires des levées auront le droit de prélever une taxe qui n'excédera pas dix mills sur les propriétés imposables situées dans les parties alluviales de chaque district exposé à l'inondation.

Il est bien entendu que dans le cas où il serait décrété par de sages et des fondés majorités de constituer certaines districts, conserver ou élever les levées protégeant ces terres d'un district, le taux de la taxe limité par la présente loi, pourra être augmenté, après que la proposition d'augmentation et l'objet pour lequel la dite proposition est proposée auront été soumis à un vote des contribuables du district, ou des ayant-droit des dits districts, soit qu'ils résident ou ne résident pas sur les propriétés situées dans la portion alluviale des districts exposé à l'inondation, et qu'une majorité de ces contribuables, en nombre et en valeur, se soient prononcés à la dite élection pour la dite augmentation.

Résolution conjointe No 28 de la session régulière de 1886.

Amendement No 3.

"Dans les districts composés d'une paroisse il n'y aura pas moins de six termes de la cour de district chaque année.

"Dans tous les autres districts, il y aura dans chaque paroisse quatre termes au moins de la cour de district, chaque année, excepté dans les paroisses de Camerou, de Franklin et de Vernon où il n'y aura que deux termes de la cour de district chaque année.

"Jusqu'à ce que la loi y pourvoie, les termes de la cour de district dans chaque paroisse seront fixés par un règlement de la dite cour, et ils ne seront pas changés sans trente jours au moins d'avis préalable publié dans les journaux.

"Il y aura dans chaque paroisse deux termes de jury au moins, chaque année, avec un grand jury, excepté dans les paroisses de Cameron, Franklin et Vernon où il n'y aura qu'un terme de jury, chaque année, avec un grand jury.

"Les autres termes de jury seront fixés par la Législature Générale pourvoira pour des jurys spéciaux, quand la nécessité s'en présentera pour le jugement des affaires criminelles."

Résolution conjointe No 75 de la session régulière de 1886.

Amendement No 4.

Article 180—"Le Canal du Nouveau Bassin et le chenal coquille, ainsi que leurs dépendances, ne seront ni affermés ni aliénés.

Résolution conjointe No 88 de la session régulière de 1886.

Amendement No 5.

"Dans le cas de mort du lieutenant-gouverneur ou quand sa place deviendra vacante par suite de toute autre cause, le président pro tempore du Sénat le remplira ; il en exercera tous les devoirs et recevra le traitement attribué au lieutenant-gouverneur."

Résolution conjointe No 92 de la session régulière de 1886.

Amendement No 6.

Article 207.—Les propriétés suivantes, et nulle autre, sont exemptées de l'impôt, savoir : Toutes les propriétés publiques, tous les édifices dédiés au culte, tous les lieux affectés aux inhumations, toutes les institutions de charité, tous les bâtiments et tous les biens à l'usage exclusif des collèges et des écoles, les biens fonds et les biens-meubles des bibliothèques publiques ; les bien-fonds et les biens-meubles des associations littéraires à l'usage des bibliothèques publiques, les livres et instruments de physique, ainsi que les tableaux et les statues d'une compagnie ou d'une association exposés dans une salle publique. Il est bien entendu que les biens ainsi exemptés de l'impôt ne seront pas employés ni loués dans un but de profit ou de revenu personnel ou collectif. Seront aussi exemptés de l'impôt les meubles meublants jusqu'à concurrence de $500. Seront également exemptés de l'impôt, pendant vingt ans à partir de l'adoption de la Constitution de 1879, les capitaux, les machines et autres objets employés dans la fabrication de matières textiles, de cuirs, ouvrages, harnais, selleries, sacs, farine, machines, instruments d'agriculture, glace, engrais, produits chimiques, meubles et autres articles en bois, en marbre ou en pierre, savon, fournitures de bureau, encre, papier, navires (construction) et chocolat. Il est bien entendu que chaque fabrique ainsi exemptée de l'impôt devra employer au moins cinq ouvriers.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai attaché le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce 13e jour de janvier A. D., 1888.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

19jan—3m

INJECTION AU MATICO DE GRENAULT & Cie

Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, cette injection n'est acquise en quelques années sa réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne

Quinine Pelletier

ou des 3 Cachets

Adoptée par tous les médecins pour sa pureté et son efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Accès fébriles, les Fièvres intermittentes et paludéennes, la Goutte, le Rhumatisme, les Sueurs nocturnes. Chaque capsule, de la grosseur d'un pois, porte le nom de PELLETIER, agit plus vite que les pilules et dragées, et s'avale plus facilement que les cachets.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 29 février 1888.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$6,522,959 00	$779,588 00
Même temps la semaine dernière	5,160,725 00	572,496 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollars mexicains	—	75
Pièces de 5 francs	—	80
Pièces de 20 francs	$3.90	3,90
Souverains	4.80	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50	—
Doublons espagnols	15,40	—
Doublons patriotes	15,35	—
Doublons mexicains	15,40	—
Pièces de 20 pesos mexicains	—	19,40
Or de l'Amérique du Sud	80c par peso	
20 marcs prussiens	4,60	4,75
Or de la California	7 3/8 0/0	—
Or américain, poids léger	95	97
Or américain, poids lourd	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.

Prêts sur demande, sur banques, 4 à 5 pour cent ; on dabne des banques, 4 à 5 pour cent.

Les taux d'escompte par un sont comme suit :

Payier du commerce et compagnies.....8 0/0 pour cent

Prêts sur garanties collatérales.....4 0/0 —

Hypothèques A1.....8 0/0 —

New York—Taux de l'argent 2 pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 2 0/0, consols 102 5/16 à 102 9/16, argent en liquide 1 3/4 à 1 1/2 0/0, 4 à 1 12/16.

Paris—Rentes, 82.40.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial	95	—
LE STERLING sur Londres		
Consommement de marine A1	484 0/0 à 485	
Traites de banques	486 0/0 à 487	
Short traite courts		
Les FRANCS sont fermes,		
France de commerce	5.21 1/4	
Traites de banques	5.18 3/4 à 5.17 1/2	
Short traite courts		

LES CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites le commerce 50 à 75c. de prime.
Traites de Banques $1.00 de prime.
Stock Exchange Stock.....
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock.....
Canal & C alb. 6s RR mort.....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.....
Jackson RR 2d mort. coup.....
Jackson RR 2d mort. dob.....
Morgan's L & T 1st gold mort.....
St-Charles Hotel Co mort.....
Crescent City 1st.....
New Orleans City R R Co mort.....
St-Charles St RR mort.....
N O Waterworks 1st mort.....
La Lne Mfg